

 Centre Hospitalier Universitaire de Nice UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	CIMIEZ		1 page
	BULLETIN D'INFORMATION	COURRIER/2010		
		Création	MàJ	Vérification
		05/04/2018		05/04/2018
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : Catherine STELANDRE Poste 34650.	Approbation	Diffusion	Application
		09/04/2018	09/04/2018	Immédiate

**CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES POUR LE RECRUTEMENT
DE TECHNICIENS SUPERIEURS HOSPITALIERS DE 2^{eme} CLASSE**

SPECIALITES :

- **INFORMATIQUE**
- **RESTAURATION ET HOTELLERIE**
- **TECHNIQUES BIOMEDICALES**
- **INSTALLATION ET MAINTENANCE THERMIQUE ET CLIMATIQUE**

LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE de NICE

Vu - la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu - le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu - le décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

Vu - le décret n° 2011-744 du 27 juin 2011 portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers,

Vu - l'arrêté du 12 octobre 2011 fixant la liste des spécialités des concours et des examens professionnels permettant l'accès aux premier et deuxième grades du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers,

Vu - l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externes sur titres, internes sur épreuves et du troisième concours permettant l'accès au grade de technicien supérieur hospitalier de 2e classe du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers,

Vu – le procès verbal de la réunion du jury en date du 9 avril 2018,

DECLARE ADMIS :

INFORMATIQUE	
Pas de candidat admis	Rang

INSTALLATION ET MAINTENANCE THERMIQUE ET CLIMATIQUE	
	Rang
DOTTAIN JEAN-MARC	LP

TECHNIQUES BIOMEDICALES	
	Rang
VAUTHIER Gerald	LP

RESTAURATION HOTELLERIE	
	Rang
AUVERGNE FRANCOIS	LC
CABIRAN PHILIPPE	LP 2ème
RASSENEUR DAVID	LP 1er

Par délégation,
La Directrice du Pôle Ressources Humaines,



Karine HAMELA